

## AGRICULTURE : 500 000 euros pour l'agriculture dans la Manche

La [DEPARTEMENT DE LA MANCHE](#) / **T** : 02.33.05.55.50 a signé une convention le 23 novembre 2023 pour accorder une subvention annuelle de 500 000 euros à la [CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE](#) / **T** : 02.33.06.48.48. L'objectif est ainsi de soutenir le développement d'une production en circuits courts, la préservation du bocage, l'accompagnement des dynamiques agricoles et l'intégration de l'agriculture dans les enjeux territoriaux. [www.manche.fr](http://www.manche.fr)